Trente et unième année, N° 253. Le numéro 10 centimes Mercredi 31 octobre 1934

Nouvelliste valaisan

Journal quotidien

St-Maurice Téléphone 2.08

PRIX DES ANNONCES :
Valais et de Bex à Villeneuve 8 cts le mm.
Suisse . . . . . 10 » »
Etranger . . . . . 14 » »
Réclames . . . . . 20 » »
Mortuaires . . . . . 16 » »
Annonces reçues par PUBLICITAS S. A., Sion, Montreux, Lausanne et succursales, ainsi qu'au Bureau du Nouvelliste, St-Maurice. Téléph. 2.08 Compte de chèques post. IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

SUISSE	Un an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin	12.—	7.—	4.—
Avec Bulletin	16.—	9.—	5.—

Compte de chèques postaux IIc 274

ETRANGER	Un an	6 mois	3 mois
Par 2 num.	20.—	10.50	5.75

Avec Bulletin officiel, tarif spécial

Le malaise actuel

A l'heure même où notre article de ce matin était remis à l'Imprimerie, la Chancellerie d'Etat expédiait aux membres du Grand Conseil le projet de budget pour l'exercice administratif de 1935.

Nous sommes un peu déconcerté.

Pour la première fois peut-être, depuis l'institution de cette procédure, le document ne contient pas de Message.

C'est dire qu'il n'est pas signé.

Ce fait seul trahit les dissensions qui ont dû éclater au sein du Conseil d'Etat au cours de l'élaboration du projet de budget.

Nous supposons que M. Escher, président du Conseil d'Etat et chef du Département des finances, a définitivement assumé toutes les responsabilités d'une pareille carence.

Un Message accompagnant le *Projet de budget* ne s'était encore jamais imposé aussi impérieusement.

Il y a les Rapports des experts qu'on a fait venir du dehors à grands frais. Le Conseil d'Etat avait le devoir de dire sa pensée à ce sujet.

Il y a les compressions de dépenses réalisées. Le Conseil d'Etat aurait dû les souligner en les entourant des conséquences qu'elles entraînaient.

Idem pour les diminutions de recettes.

Si les haines personnelles et les rivalités d'influence politique peuvent amener certains magistrats à un tel degré d'insouciance, les électeurs n'ont pas, par bonheur, les mêmes raisons d'oublier ainsi l'intérêt public pour risquer nos destinées dans une entreprise sans issue.

Le pays ne veut pas d'aventure.

Ces mesquineries rejetées dans l'ombre d'où elles n'auraient jamais dû sortir, le budget, comparé à celui de tant d'autres cantons, ne se comporte pas si mal que cela, pour employer une expression en vogue dans les milieux judiciaires.

Le déficit de 600,000 francs, primitivement prévu, a été ramené dans la séance de vendredi à 400,000 francs environ.

Il va de soi qu'il faut comprendre, en recettes, une majoration du taux de l'impôt selon le décret de 1921.

Nous avons comparé avec attention les chiffres des différents chapitres des dépenses qui figurent dans les budgets de 1934 et de 1935.

De ce parallèle nous relevons *in globo* des compressions de près de cent mille francs au Département de l'Intérieur, de 75,000 fr. à l'Instruction publique, de 22,000 au Militaire, de 17,000 au Département de Justice et Police, de 18,000 à l'Administration générale et de 11,000 aux Finances.

Le Département des Travaux publics, toujours extrêmement chargé, qui avait en dépenses dans le budget de 1935 une augmentation de près de 400,000 francs sur celui de 1934 a réduit encore ce poste de 154,000 francs.

Nous n'épuisons pas la somme des chiffres qui seraient à relever dans les comptes spéciaux. Nous aurons, hélas ! l'occasion de les prendre un à un et de les disséquer lorsqu'ils viendront en discussion devant le Grand Conseil.

Ici, les orateurs et les critiques de la Haute-Assemblée nous succèderont comme le chœur antique dégageant la moralité d'une scène.

Tous les ténors donneront. Ils parleront et parleront très bien ; ils émettront de sages conseils et d'utiles indications.

Mais ce ne sera là, une fois de plus, que la période oratoire toujours brillamment inaugurée par des hommes de tribune. C'est invariablement à la période d'action qu'on pourra juger de l'efficacité des conseils oratoires.

Malheureusement, là, il n'y aura plus personne.

Quand on prend en main, un chiffre, un poste du budget, vous voyez immédiatement se lever trois, quatre, cinq députés de la région intéressée ou de l'œuvre menacée, demandant instamment le rétablissement intégral de la dépense.

Ce n'est jamais soi, mais toujours le voisin qu'il faut toucher.

A cet instant-là, on voit même des membres du gouvernement faiblir et entrer dans la voie dangereuse des concessions.

Un autre malheur, c'est que dans les hautes sphères gouvernementales, il est des hommes qui, ne supportant ni le mérite, ni le talent, ni l'ancienneté, deviennent des monomanes de la conspiration.

Ils voient des complots électoraux partout. Ils ne croient pas encore qu'on en veut à leur vie, comme Denys de Syracuse, mais ils supposent constamment qu'on en veut à leur portefeuille et que l'on mine leur influence politique.

Cette mentalité-là déteint sur la vie administrative et la fausse du tout au tout. Un pas, et nous nageons en pleine démagogie.

Ch. Saint-Maurice.

Pour la Toussaint

Le haut-parleur des morts

Parmi sa frondaison d'or et de pourpre, l'automne regarde avec effroi novembre s'avancer. Novembre qui va le dépouiller de sa riche parure, le flageller et le livrer nu aux morsures terribles des autans.

Déjà le vent se fait âpre ; chaque jour, dans les allées et sous les arbres des vergers, la jonchée s'épaissit, « la pluie de feuilles » s'accentue. Bientôt, il ne restera plus rien de l'opulente frondaison qu'avril et mai avaient attachée aux rameaux des arbustes comme aux branches des géants : novembre sera aussi dépouillé que février, dont il est, à plus d'une ressemblance, le frère...

* * *

Mais dans l'enclos sacré où reposent ceux que nous aimons, il est un arbre qui ne se dévêtira point. Les saisons le trouveront toujours pareil à lui-même. Sans doute, les années l'élèvent et le fortifient, mais nul élément ne peut lui arracher sa sévère parure. Frère du sapin et du cèdre, il est la vivante image de la fidélité. Le **cyprès** est une éternelle fusée de prières qui, des tombes éparses, monte vers le Maître de toute destinée.

Alors que le cytise, le lilas et le rosier ont perdu leurs dernières feuilles dans la rafale, que les chrysanthèmes éclatants de la Toussaint se sont lamentablement repliés sur eux-mêmes pour mourir, le cyprès, lui, brave héroïquement les frimas, et continue à monter une garde vigilante sur la nécropole désolée. Il regarde tourbillonner et disparaître au loin les lambeaux de la somptueuse robe dont le printemps avait revêtu chaque arbre et chaque buisson ; il assiste à l'agonie de l'ultime fleur, et tout le long de l'hiver, il sera seul à agiter le rameau de l'espérance au-dessus des croix parlant de rédemption. De temps en temps, un oiseau égaré par la tourmente trouvera auprès de lui un abri passager.

. . . . . .

— Frère , lui murmurera-t-il, entends-tu gémir le vent qui sème partout l'effroi et la mort ?

— Je ne crains pas la mort ; elle m'est familière et je vis en bonne harmonie avec elle.

— Ta voix me fait peur, ô noir cyprès ! Elle me paraît avoir, en effet, comme un écho d'outre-tombe...

— Je suis peut-être le haut-parleur des Trépassés. J'amplifie leur voix et la diffuse au loin comme une supplication et un avertissement. Ecoute :

« De profundis clamavi ad te, Domine...
Misereremini vos saltem, amici...
Crucior in hac flamma... »

— Du fond de ma souffrance, j'ai crié vers vous, Seigneur miséricordieux ! — Vous, du moins, qui fûtes mes parents, mes frères, mes amis, ayez pitié, souvenez-vous de moi ! — Délivrez-moi du tourment !

* * *

Quand, les 1er et 2 novembre, les cloches du beffroi paroissial nous convieront à la Fête du souvenir, écoutons les cyprès nous radiodiffuser la voix de nos chers Morts. Ecoutons-la à genoux : c'est en priant qu'on les entend le mieux et qu'on leur manifeste le plus généreusement notre amour.

Vitae.

CIMETIERES ROMAINS

(De notre correspondant particulier)

Rome, le 28 octobre.

Comme chaque année, les tramways romains organisent, pour la semaine de la Toussaint, des services intensifs vers le cimetière du Campo Verano où des foules énormes vont se rendre en pieux pèlerinage en ces jours consacrés au souvenir des morts.

Rien d'étonnant à cette affluence. Le culte des défunts est ici une tradition aussi vieille que Rome elle-même et cette énorme agglomération urbaine qui compte maintenant plus d'un million d'habitants, n'a guère qu'un seul cimetière, celui du Campo Verano.

Il y a bien au Testaccio un petit cimetière pour les acatholiques, occupé surtout par des protestants et possédant notamment les tombes des poètes anglais Shelley et Keats et d'un fils de Gœthe, mais il ne s'agit là que d'une minorité infime et surtout étrangère. Les Israélites avaient aussi, sur la pente de l'Aventin regardant le Palatin, un cimetière spécial où ils enterraient leurs morts depuis trois siècles, mais nous avons dit l'autre jour dans quelles conditions il vient de disparaître.

Le grand cimetière du Campo Verano n'existe lui-même que depuis à peu près un siècle. Dans la Rome antique, on enterrait les morts au-dehors de la ville mais le long des routes qui se dirigeaient vers la campagne ou en bordure des voies transversales. Des tombes fameuses restent encore de ce temps lointain sur la Voie Appienne, sur la Voie Latine et ailleurs. Cette pratique fut aussi l'origine des catacombes où les chrétiens ensevelirent leurs morts pendant plusieurs siècles. Plus tard, la coutume s'établit de procéder aux inhumations à l'intérieur de la ville dans des caveaux creusés sous le pavement des églises ou dans des enclos qui les entouraient.

En 1837, on créa, pour toute la ville, un seul cimetière qui fut établi près de la basilique Saint Laurent hors les murs, à droite de la route qui se dirige vers Tivoli. Rome n'avait pas alors 200,000 âmes. Depuis, la population a quintuplé, mais on s'est borné à étendre progressivement le champ des morts qui occupe maintenant une superficie considérable.

Son entrée offre la physionomie classique des « Campo santo » ou cimetières italiens ordinairement encadrés de portiques sous lesquels sont abritées les tombes principales. Au centre du quadrilatère où s'alignent d'autres tombeaux, une statue du Christ Rédempteur étend ses bras miséricordieux et les Romains, qui aiment à porter beaucoup de fleurs à leurs défunts, ont adopté là une pieuse coutume : en entrant, ils détachent une fleur de leur bouquet ou de leur gerbe et la jettent au pied du Christ à l'intention des morts délaissés dont personne ne viendra fleurir la tombe.

Plus loin, s'élève une vaste chapelle desservie par les Pères Capucins et où une confrérie fait célébrer chaque jour des messes pour les trépassés. Puis, c'est le fouillis des allées le long desquelles s'alignent des caveaux et des tombes par milliers.

Sur une colline, se dressent des chapelles appartenant à des confréries qui perpétuent jusqu'à notre époque ces associations grâces auxquelles les chrétiens des premiers siècles avaient la propriété juridique de leurs cimetières des catacombes. Les membres de ces confréries sont assurés de trouver leur sépulture dans ces chapelles et d'y recevoir, en outre, le secours de messes qui y sont célébrées quotidiennement ou fréquemment pour leur repos éternel.

Les Romains ne tiennent pas seulement à orner de fleurs les tombes de leurs défunts ; ils aiment aussi à y affirmer leur souvenir par un luminaire qui y brûle chaque nuit. A cette fin, ils recourent à une société d'éclairage qui a installé une canalisation de courant électrique desservant toutes les tombes pour lesquelles un abonnement a été souscrit. Cette société s'intitule « Lux perpetua per l'illuminazione elettrica al Verano » ainsi qu'on peut le voir à l'annuaire des abonnés au téléphone.

Cette illumination est même la première chose que découvrent les voyageurs arrivant à Rome la nuit, le train, avant d'entrer en ville, passant tout près de l'immense champ de repos piqué de milliers de flammes symboliques qui sont bien la forme la plus moderne des feux-follets.

Guardia.

LES ÉVÉNEMENTS

Lendemain de révolution en Espagne

Le gouvernement implacable ou généreux ?

Après avoir donné lieu à des rumeurs contradictoires, mais également inquiétantes, il semble que la situation politique soit en voie d'arrangement en Espagne.

La question la plus délicate est celle des sanctions contre les auteurs de la tentative révolutionnaire. L'opinion réclame l'exécution de toutes les condamnations à mort prononcées par les tribunaux d'urgence. Mais le président de la République, par contre, est favorable à la grâce de certains condamnés. On affirme même qu'il serait disposé à dissoudre les Cortès au cas où la fraction radicale du ministère au pouvoir inclinerait vers l'inflexibilité.

M. Lerroux se trouve donc en présence de deux volontés, celle du président de la République et celle de la Droite, soutenue par l'ensemble de l'opinion. Il est naturel qu'il s'efforce de ne pas heurter de front ces deux sentiments opposés. Heureusement, la tâche lui est facilitée par l'attitude conciliante de M. Gil Robles, le chef de la Confédération espagnole des Droites autonomes, qui a rendu publiquement justice aux qualités d'homme d'Etat dont M. Lerroux a fait preuve et reconnu que son gouvernement était vraiment national.

C'est pourquoi, à un récent Conseil des ministres, la solution d'attente proposée par M. Lerroux a été acceptée par les agrariens et les populaires. On a remis à une date ultérieure la convocation du Parlement et la décision, quant aux condamnations à mort, a également été différée jusqu'au retour d'une commission ministérielle d'enquête chargée d'aller examiner la situation dans les Asturies. De la sorte, les premières exécutions frapperaient les responsables des atrocités commises à Oviedo et dans la région. La nécessité d'un châtiment exemplaire ne peut, ici, être contestée par personne. Mais ces exécutions apaiseraient dans une certaine mesure la soif de justice de l'opinion publique, et il deviendrait plus facile, dans ces conditions de se montrer indulgent à l'égard de certains autres condamnés, dont la grâce est revendiquée par le président de la République.

Reste l'attitude de l'armée.

« Ni le général Franco, ni aucun autre général, a déclaré M. Lerroux, ne commettrait dans un pareil moment, la félonie de troubler la paix du pays, alors que les germes de la révolution sont encore vivants. »

Si vivants que dans les Asturies, par exemple, le défaitisme règne et que l'on s'y attend d'un moment à l'autre à la reprise du mouvement.

Mais il semble bien, en effet, que le général Franco se refuse à jouer le rôle de dictateur militaire que lui proposent certains partisans de la monarchie et M. Gil Robles, lui aussi, a tout l'air de désapprouver une telle aventure. Aussi bien, le chef des Droites autonomes, a-t-il toujours été assez indifférent, personnellement, à la forme du régime et il s'accommode fort bien de la République, si celle-ci accepte de réaliser le programme constructif qui est le sien.

Ainsi malgré la confusion qui règne encore, on se montre généralement assez optimiste en Espagne, bien que la nervosité de l'opinion et l'opposition des thèses en présence rendent des surprises toujours possibles.

* * *

Le président du Conseil a fait savoir que le nombre des morts appartenant à l'armée, garde civile et garde d'assaut, s'élève pour toute l'Espagne à 220 (22 officiers, 25 sous-officiers et 173 caporaux et soldats). Il y a 743 blessés et 46 disparus.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Le réquisitoire au procès Frogé

L'audience de lundi après-midi a été consacrée au réquisitoire de M. Verdun, procureur de la République. Ce réquisitoire, qui a duré plus de quatre heure, a été très précis quant aux accusations formulées et la défense aura du mal à les détruire.

Le procureur Verdun a débuté par un historique de l'affaire Frogé et a particulièrement insisté sur les fuites qui eurent lieu à l'intendance de Belfort tout au début de l'affaire, pour démontrer qu'à l'origine Frogé s'efforçait d'aiguiller les policiers de la Sûreté nationale sur d'autres pistes. M. Verdun rappelle les autres preuves, le télégramme envoyé en 1932 de Dijon par Krauss à Frogé, télégramme dont la minute fut trouvée à Dijon, et le passage relevé à Belfort. Tout en constatant que Frogé avait eu une conduite brillante pendant la guerre, le procureur remarque que, lors de son passage à l'intendance, on relève, de la part d'un supérieur dans les notes de Frogé, un rapport qui n'est pas très élogieux et qui signale que Frogé est un garçon compliqué. D'autre part, l'analyse des comptes en banque permet de constater que certains versements étaient aussitôt retirés. Quand on lui demanda ce qu'il avait fait de l'argent disparu, il n'a pas répondu.

A minuit 40, le président annonce que le jugement sera rendu lundi 5 novembre, à 9 heures du matin.

Un fermier aurait brûlé vive sa femme

Avisé de la mort étrange d'une cultivatrice de Bosso-en-Trédion, le Parquet de Vannes, France, s'est rendu sur les lieux où déjà la gendarmerie avait commencé son enquête.

Il s'agissait de la mort de Marie Guérin, femme Jean-Marie Tixier, âgée de 50 ans, paraissant avoir été brûlée vive. Mère de sept enfants, dont les deux derniers, âgés de 7 et 4 ans, sont seuls à la maison, la victime exploitait avec son mari une ferme d'une dizaine d'hectares. Elle était quotidiennement victime des brutalités de ce dernier.

Interrogé, Guérin a déclaré que rentré de la foire du pays voisin, Elven, vers 18 h. 30, il s'était couché peu après avec son petit garçon et endormi aussitôt. Vers 22 heures, il avait entendu des plaintes, s'était levé à tâtons et avait trébuché sur le corps de sa femme, complètement nue, a-t-il ajouté, elle portait de grandes traces de brûlures. Il l'avait placée sur un lit et avait appelé des voisins, mais personne ne lui avait répondu. Alors il était revenu à la maison, mais dans l'intervalle sa femme avait rendu le dernier soupir.

Un rapide examen médical permit d'établir que la malheureuse fermière avait reçu des coups graves sans être mortels et qu'elle avait été brûlée vive alors qu'on ne trouvait pas trace de feu dans la cheminée. D'autre part, des traces de sang ont été relevées en dehors de la maison.

Le fermier Jean-Marie Tixier, 55 ans, a été mis en état d'arrestation.

Les drames des passages à niveau

Cinq personnes carbonisées

Dimanche soir, sur la route d'Ardres à Pont-d'Ardres, près Calais, France, une automobile où se trouvaient cinq personnes a été prise en écharpe par un train chargé de betteraves,à un passage à niveau.

La voiture a été tamponnée par la locomotive et traînée sur 37 mètres.

Le réservoir d'essence a été défoncé et le liquide s'est enflammé. Rapidement, la voiture a été environnée de flammes. Le mécanicien, le chauffeur et le chef de train se sont efforcés de porter secours aux occupants, mais ce fut en vain

. Un témoin, lui aussi, essaya de se porter au secours des blessés, mais il fut impossible d'ouvrir les portières de la voiture, qui était en feu. Les occupants, qui ne portaient pas de blessures bien apparentes, essayèrent de se dégager. Le conducteur passa même un bras à travers la cloison, tandis qu'il levait une jambe, sans doute pour protéger un garçonnet des flammes.

Les sauveteurs, auxquels s'étaient jointes d'autres personnes, brisèrent les vitres, mais les flammes avançaient vers le siège avant. Un témoin put saisir l'une des femmes qui se trouvaient dans la voiture, mais les habits lui restèrent dans les mains.

Finalement, les sauveteurs durent reculer devant l'intensité de l'incendie, et la voiture ne fut plus qu'un brasier.

Des extincteurs furent apportés, et lorsque l'incendie se calma, on ne sortit des débris que des corps carbonisés.

Encore une rentière assassinée

On a découvert hier, à Reims (France), à son domicile, Mme Célestine Nedfsel, 82 ans, gisant dans une mare de sang La malheureuse avait été assassinée à coups de hache.

D'après l'enquête ouverte par la police, il semble certain que la victime a été tuée par une personne de sa connaissance. L'autopsie a démontré que la malheureuse avait été assassinée dans la soirée de dimanche. Les meubles éventrés, les tiroirs vidés de leur contenu prouvent que l'assassin a tué pour voler les économies de l'octogénaire.

Aucun indice n'a pu être relevé susceptible d'ouvrir une piste sérieuse.

Un train aérodynamique

Un train aérodynamique a battu tous les records en parcourant la distance de 5398 kilomètres séparant Los Angeles de New-York, en 57 heures, soit à la vitesse moyenne de 94 km. 500 à l'heure.

La plus grande vitesse atteinte a été de 193 kilomètres à l'heure

Les déraillements: morts et blessés

Lundi soir, l'express de Sète à Bordeaux a tamponné à 150 mètres environ de la gare de Montauban une machine haut-le-pied qui manœuvrait sur le réseau d'aiguillage. Sous le choc, la locomotive de l'express est sortie des rails. On compte 23 blessés parmi lesquels le mécanicien du train. Deux d'entre eux assez grièvement blessés ont été transportés dans une clinique. Une enquête est ouverte.

* * *

Le journal « Linvenpao » annonce qu'une bande chinoise a fait dérailler un train près de Tunljao, dans la nuit de dimanche, et cela malgré que le convoi fut accompagné par une garde mandchoue. 14 personnes ont été tuées et 20 blessées. Parmi les morts figure le conseiller militaire mandchou dans la province de Jehol, Jasaki, adjoint à la mission militaire japonaise à Dolomor

NOUVELLES SUISSES

Le budget des C.F.F.

Les dépenses des C. F. F. pour l'énergie électrique sont devisées à 20,64 millions dans le budget pour 1935, contre 20,1 millions dans le précédent budget et 19,7 millions de dépenses effectives en 1933. L'augmentation des dépenses sur ce poste est une conséquence de l'extension de la traction électrique. En effet, l'année prochaine, le 80,2 % des kilomètres locomotive seront exploités à l'électricité, alors que ce chiffre n'était que de 75,9 % et 74 % en 1933 et 1934. Le prix de revient pour l'énergie électrique, — celle qui est produite par les C. F F. eux-mêmes et celle qui provient d'autres usines, — est devisé à 4,55 ct. par kwh., contre 4,71 ct. en 1933. En ce qui concerne le combustible, les prix budgetés sont les mêmes qu'en 1934, soit en moyenne 30 fr. la tonne. Par suite de l'installation de la traction électrique sur de nouveaux tronçons, le budget de 1935 prévoit une augmentation des prestations de 547,400 km.-locomotive en regard de 1934.

Les besoins de trésorerie des C F. F. sont devisés à 303 millions, qui se décomposent comme suit : 25,5 millions à la charge du compte de constructions, 217,4 millions environ pour des remboursements de capitaux, 13,78 millions pour les dépenses à la charge des fonds spéciaux, 50,55 millions pour couvrir le déficit présumé, et enfin 38 millions pour les besoins de fonds jusqu'à fin 1934. Ces 303 millions seront couverts en partie par la conversion des emprunts 5 % de 1924 (150 millions) et 1925 (50 millions), remboursables en 1935. La question de savoir de quelle manière on se procurera les 100 millions d'argent frais qui seront encore nécessaires fera l'objet de pourparlers entre le Conseil fédéral et le Conseil d'administration des C. F. F.

Un magistrat genevois victime d'un accident de montagne

Voulant profiter des derniers beaux jours, l'un des substituts du Parquet genevois, M. Fontana, accompagné de sa jeune femme, de sa sœur et d'un ami, M. Jean Goss, avocat, était parti de bonne heure, dimanche matin, pour varapper aux dents de Laufon, dans la région du lac d'Annecy Les quatre montagnards avaient fort bien réussi l'ascension de la dent sud, relativement aisée pour les alpinistes éprouvés.

Cependant, le soir vint sans qu'on ait eu de leurs nouvelles, et de toute la nuit qui suivit, les familles inquiètes ne purent rien apprendre de ce qui avait pu se passer. Au matin seulement, M. Goss parvint à faire savoir, par un coup de téléphone, que son ami, M. Fontana, avait fait une chute et s'était brisé une jambe. Comme il avait été impossible de transporter le blessé, il avait été laissé sur place avec sa jeune femme, tandis que sa sœur et M. Goss s'étaient empressés d'alerter une colonne de secours. Mais la distance était telle que rien ne put être fait avant hier matin

Arrivés à Arvex en autos, les sauveteurs y trouvèrent Mlle Fontana et Me Goss, puis se mirent bientôt en route.

Après une heure de marche, ils arrivèrent auprès du blessé, que M. le Dr Robert examina immédiatement. Heureusement, l'état du jeune magistrat était moins grave qu'on ne l'avait cru tout d'abord. Au cours d'un petit saut, entre la 2me et la 3me des Dents de Laufon, il ne s'était pas fracturé la jambe, mais luxé un genou, ce qui l'immobilisait complètement.

Pendant que Mlle Fontana et Me Goss étaient partis chercher du secours au village d'Arvex, où ils ne devaient arriver qu'au petit jour, Mme Fontana, restée en compagnie de son mari, en un endroit relativement abrité, avait pu faire du feu toute la nuit afin d'éviter au blessé un refroidissement.

C'est donc en d'assez bonnes conditions que M. le substitut Fontana fut trouvé par les sauveteurs Sa descente dura trois heures, contrariée vers la fin par la nuit et un épais brouillard.

Il a été ramené en auto à son domicile, à Genève, où son rétablissement promet d'être rapide.

Mort du conseiller national Sulzer-Schmid

De Winterthour, on annonce la mort de M. le Dr honoris causa Carl Sulzer-Schmid, conseiller national.

L'honorable défunt était né le 4 février 1865 à Winterthour. Il étudia la construction des machines à Lausanne, Dresde et dans les Etats-Unis de l'Amérique du nord. En 1891, il entra comme directeur dans la firme Sulzer frères à Winterthour, qu'il préside depuis 1914. Dès 1915, le défunt fut président de la société suisse des constructeurs de machines et depuis 1919 il faisait partie du vorort de l'union suisse du commerce et de l'industrie et de la Chambre suisse du commerce. Il fut élu au Conseil national en 1917 en tant que représentant des radicaux zurichois. Il était docteur honoris causa de l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich. Au militaire, il était colonel. Il commanda en dernier lieu une brigade.

Les budgets déficitaires

Le projet de budget du canton de Neuchâtel pour 1935 prévoit un déficit de 5,178,022 fr. sur un total de dépenses de 18,277,358 fr. Cette dernière somme comprend 7,172,209 fr. pour le service de la dette, soit 656,369 fr. de plus que pour le budget de 1934.

La fortune du « Don national »

L'assemblée du Don national au profit de nos soldats et de leurs familles comptait 62 délégués représentant certaines autorités fédérales, des institutions charitables et l'armée. La fortune du Don national s'élevait à la fin de l'année 1933 à près de 4 millions de fr. Le service social de la fondation a nécessité une dépense de 350,000 fr. pendant l'année du rapport.

La condamnation du cambrioleur

Le 3 mai dernier, un cambriolage audacieux était commis dans une villa à Clarens. Le voleur avait emporté pour 4000 francs environ de bijoux.

Les investigations de la Sûreté vaudoise avaient amené à déterminer l'identité du coupable, un dangereux malfaiteur allemand, Ernest Fleischer, connu comme rat d'hôtel et grimpeur de façades.

La Sûreté se mit en rapport avec la police allemande. Cette dernière fit savoir ultérieurement qu'elle avait arrêté l'individu en question. Or, suivant une communication qui vient de parvenir à la Sûreté, Fleischer, reconnu coupable du cambriolage de Clarens, commis alors que le malfaiteur était porteur d'une arme, a été condamné par le tribunal de Berlin à trois ans et demi de réclusion.

RADIO-PROGRAMME

Mercredi 31 octobre. — 7 h. Gymnastique. 12 h. 30 Dernières nouvelles. 12 h. 40 Gramo-concert. 16 h. Concert. 18 h. L'heure des enfants. 18 h. 30 Cours d'espéranto. 18 h. 40 Chansons faciles. 18 h. 50 Pour les joueurs d'échecs. 19 h. 10 L'actualité scientifique. 19 h. 40 Radio-chronique. 20 h. Soirée tchèque. 20 h. 45 Anecdotes sur la musique et les musiciens. 21 h. Dernières nouvelles. 21 h. 10 André Lévy. 21 h. 45 VIIme concours international. 22 h. 15 Le quart d'heure de l'auditeur.

LA RÉGION

ROCHE. — Un concours est ouvert à Roche, pour les architectes de nationalité suisse, régulièrement domiciliés dans les districts d'Aigle et de Vevey, depuis une année au moins, en vue de la construction d'un nouveau bâtiment scolaire.

Jury : M. le Dr J. Wiswald, directeur de la Société des chaux et ciments de la Suisse romande, président ; MM. Delacrétaz, syndic de Roche, Ch Brugger et A. Laverrière, architectes, à Lausanne. Suppléant : M. E. Virieux, architecte, à Lausanne.

Terme : 29 décembre 1934.

Récompenses : 3000 francs à répartir entre 2 à 3 primes .

NOUVELLES LOCALES

L'activité de l'Aérodrome de Châteauneuf

La Section du Valais de l'Aéro-Club de Suisse communique que des vols de passagers auront lieu dorénavant à l'Aérodrome de Châteauneuf près de Sion tous les mardis, jeudis, samedis après-midi et dimanches. Les intéressés sont priés de s'inscrire à la librairie Mussler, Rue de Lausanne,Sion, qui reçoit également toute demande d'adhésion à la Section.

Voyageurs de commerce

La section valaisanne des voyageurs de commerce de la Suisse romande a tenu hier à Martigny sa 15ème assemblée annuelle.

Le comité a été réélu à l'unanimité et est composé comme suit :

Président : M. Alexis de Courten, à Sion ; vice-président : M. Henri Chappot, à La Bâtiaz ; secrétaire : M. René Roulet, à Sion ; trésorier : M. Henri Delaloye, à Sion ; adjoint : M. Edmond Vauthey.

Une nombreuse participation a été enregistrée et différentes questions importantes ont été liquidées. La section a offert à M. Alexis de Courten un cadeau pour fêter ses quinze ans de présidence continue et pour le remercier de son dévouement à la cause des voyageurs de commerce. Le nombre des membres actifs en Valais est de 55.

Transformation de la lumière solaire en force électrique

Quand les réserves en charbon et en pétrole seront épuisées peut-être pourra-t-on avoir recours à la lumière solaire pour donner à l'humanité de nouvelles sources d'énergie

C'est ce qu'a cherché à démontrer le professeur Colin Fink, de l'Université de Colombie, en se servant des cellules photo-électriques. Il a accouplé une couche très mince d'oxyde de cuivre à une plaque de cuivre, a dirigé sur le cuivre oxydé un rayon qui a provoqué un courant. L'oxyde de cuivre étant mauvais conducteur, ce courant électrique peut être capté en partie.

On suppose qu'en frappant l'oxyde de cuivre, les photons ou corpuscules lumineux dégagent un électron. Celui-ci est poussé vers la plaque de cuivre et y forme un potentiel négatif qui s'accroît par suite de l'arrivée d'électrons nouveaux.

Mais de nouvelles expériences avec des cellules photo-électriques et des combinaisons de métaux pourraient conduire à en augmenter la puissance. L'emploi direct des rayons solaires pour produire de l'énergie n'est pas « a priori » impossible.

Aux C. F. F.

La Direction du Ier arrondissement des Chemins de fer fédéraux a nommé M. Franz Andereggen, à Loèche, en qualité de chef de station de 2me classe à Gampel, et M. Camille Udrisard, chef de station de 2me classe à Rarogne, en la même qualité à Chamoson.

Un enfant tombe d'une terrasse

Un grave accident est survenu à Sion : s'amusant sur la terrasse de l'appartement de ses parents, un enfant de trois ans, le petit Raphaël Wyss est tombé d'une hauteur de quatre mètres sur l'Avenue de la Gare.

Il fut relevé dans un piètre état par un des témoins de l'accident. Le pauvre enfant avait les deux bras cassés, une fracture du crâne et diverses contusions.

Il a été immédiatement emmené à l'hôpital de Sion. Il est pour le moment impossible de se prononcer sur les suites de ce grave accident

Une machine à résoudre les équations

Le correspondant du « Morning Post » à New-York, mande à son journal que l'institut de technologie du Massachusetts a mis au point un appareil pour résoudre les équations à plusieurs inconnues, et cela grâce aux efforts de M. John Wilbur, du département du génie civil et du docteur Push, vice-président de l'Institut inventeur de la machine à penser. La nouvelle machine a résolu des équations simultanées à trois inconnues, et les inventeurs cherchent à en fabriquer une capable de résoudre des équations à dix inconnues.

Le projet de budget de 1935

Le Conseil d'Etat prend acte que le projet de budget pour l'exercice 1935 accuse :

en dépenses	11,771,326
en recettes	10,745,859
excédent des dépenses	1,025,467
à déduire, augmentation de l'impôt,	616,250
	409,217

Dans ce déficit est compris l'amortissement de la dette publique de 380,000 fr.

Le projet de réorganisation des services de l'Etat, adopté en séance du 30 octobre 1934, provoquera encore une économie d'environ 100,000 francs. Le déficit budgétaire sera diminué de cette somme. Ce déficit ne serait plus, dès lors, que de 309,217 francs, avec l'amortissement de la dette publique, de 380,000 francs, compris.

p. o. La Chancellerie d'Etat.

Le centenaire d'une métralie

Il est rare de nos jours de pouvoir célébrer, selon l'expression consacrée, « cent ans de bons et loyaux services ». Le cas vient cependant de se produire à Savièse. Il y a cent ans, une famille patricienne de Sion, celle de M. Antoine-Louis de Torrenté, engageait à son service un « métral » ou vigneron, en la personne de M. Raphaël Héritier, de Savièse. Or, depuis 1834 la « métralie » n'est pas sortie de la famille Héritier qui la continue encore aujourd'hui dans

5 FEUILLETON DU „NOUVELLISTE"

L'île d'acier

« J'accepte la proposition du colonel, mais il me permettra de décliner ses services. Un oncle que je possède à Concarneau et chez qui j'ai passé bien des étés, m'a depuis beau temps, initiée aux mystères de la pêche en mer.

« Fournissez-moi un canot, un filet et de quoi préparer des lignes. Pour peu que je découvre quelque îlot, pouvant m'assurer un fond d'algues à ses alentours, je m'engage à ne point vous laisser souvent manquer de poisson.

— Parfait, dit le docteur, je vous accompagnerai, senorita, jusqu'à certain récif que je connais.

— Permettez ! dirent à la fois le colonel et Jacques.

— Vous m'accompagnerez tous ou pas du tout, fit la jeune fille d'un ton péremptoire. Il vous suffira, au surplus, de m'indiquer la route. Je suis de taille à me débrouiller fort bien toute seule.

Les trois hommes baissèrent le nez et partirent d'un franc éclat de rire en entendant Jaco, qui jusque là, n'avait soufflé mot, s'écrier à brûle-pourpoint avec une intonation cocasse :

— Et maintenant, en avant marche ! Ran planplan, pataplan, pataplan !

Chacun d'eux pensa, en son for intérieur, que le perroquet avait, en peu de mots, résumé la situation, et la jeune fille, disant en leur pensée, rougit légèrement à son tour.

— Jaco, fit-elle tout de même un peu confuse, tu exagères ! Je n'ai nullement l'intention de commander ces messieurs comme un régiment.

— Ran pataplan, pataplan, pataplan ! répondit l'oiseau en sautillant d'une patte sur l'autre.

Et il ajouta :

— Maîtresse, as-tu bien déjeuné ?

— Ce perroquet a plus d'esprit que nous, s'écria Jacques Martyl. A palabrer ainsi nous oublions que vous avez sans doute très faim, mademoiselle ?

— J'avoue, cher monsieur, que sans être positivement morte d'inanition, car j'ai grignoté quelques biscuits en cours de route, je dévorerais, bien quelque chose.

Trois cris partirent à la fois :

— Serge !

— Tom !

— Domingo !

L'aviatrice fut assez surprise de voir surgir trois domestiques de races différentes. L'un était un Russe à la peau blanche hâlée par l'air marin ; le second un nègre du plus beau noir ; le troisième un Mexicain au teint de bronze.

— Tea !

— Toast !

— Jam !

A ces trois mots lancés par leurs maîtres respectifs, tous, trois répondirent en chœur :

— All right, sir !

Puis ils tournèrent automatiquement les talons.

Jacotte sourit à ce remarquable mouvement d'ensemble.

— Mes compliments, fit-elle, vous avez dressé vos serviteurs comme des girls de music-hall !

— C'est que, dit Jacques Martyl, si nous n'exigions d'eux, ici comme sur un paquebot, la plus stricte discipline, ils auraient vite fait de gagner à la main. Ils sont d'ailleurs payés en conséquence.

Dix minutes plus tard, les trois domestiques déposaient sur la table, abritée du soleil par un large parasol, du thé, des tartines et de la marmelade d'orange.

— Admirable ! s'écria la jeune fille quand les trois serviteurs furent partis. Tomber en plein Pacifique sur un pareil goûter demeurera l'un des plus piquants souvenirs de ma capricante existence.

Jaco eut sa part du festin. S'étant d'un bond, posé sur la table à côté de sa maîtresse, il engloutit les miettes de pain grillé et beurré offertes par l'aviatrice, sans jamais cependant donner le moindre coup de bec indiscret dans son assiette.

CHAPITRE III

Le léger repas terminé, Jacotte fut conviée à une visite minutieuse de l'aérodrome flottant qu'elle allait habiter.

Retenu par trois énormes chaînes reliées à autant de bouées insubmersibles ancrées elles-mêmes au fond de la mer, le ponton était constitué par un énorme coffre métallique fragmenté en plusieurs compartiments étanches, de façon qu'il ne fut pas exposé à sombrer d'un seul coup si jamais une brèche venait à s'y produire.

Sur son plateau supérieur émergeant de dix mètres au-dessus de l'eau, une large voie libre était aménagée pour l'atterrissage des avions.

Cette voie, comme d'ailleurs toute la surface de l'énorme coffre à air, était recouverte par un fin lattis métallique surélevé de vingt centimètres, de façon à permettre à l'eau de mer ou de pluie de s'écouler sans mouiller les pieds des habitants.

De part et d'autre de la piste des avions, qu'on eût pu tout aussi bien appeler la grand'rue de l'île, s'élevaient de curieuses maisonnettes de cuivre sans étage.

Ces bungalows, d'un nouveau genre abritaient le personnel et les machines.

Tous étaient recouverts de chaume solidement lié à la toiture métallique, et les murailles de cuivre étaient doublées intérieurement de lambris constitués par une épaisse couche de paille comprimée entre deux plaques d'aérocrète, mélanée d'aluminium et de ciment à l'apparence spongieuse.

(A suivre).

LES AVERTISSEMENTS A M. NICOLE

Mort de M. Räber - Un drame de la contrebande dans le Val d'Ossola - Les chiffres du budget

ses descendants. Pour commémorer ce centenaire, une fête toute familiale s'est déroulée, dimanche, sur le plateau de Savièse, à laquelle prirent part propriétaires et vignerons. M. le président Albert de Torrenté prononça à cette occasion des paroles qui allèrent au cœur de tous, et qui résumèrent éloquemment ce que peuvent la confiance, la probité et le travail dans les relations de patron à ouvrier. Il y aurait là un magnifique thème d'action sociale à développer et surtout à imiter.

L'Ordre des avocats

Dans leur assemblée générale tenue dimanche à Burchen, sous la présidence de M. Hans Schrœter, bâtonnier en exercice, M. Maurice de Torrenté a été proclamé et acclamé bâtonnier pour la période 1934-1936. MM. Paul Kuntschen et Joseph Mariéthod ont été désignés comme vice-président et secrétaire-caissier de l'Association.

Autour d'un incident

Nous recevons la lettre suivante :

Sion, le 30 octobre 1934.

A la Rédaction du
« Nouvelliste Valaisan »,
St-Maurice.

Monsieur le Directeur,

Je lis avec stupeur dans la « Tribune de Lausanne » de ce matin la relation d'un incident qui se serait produit il y a cinq jours en séance du Conseil d'Etat. Le récit en est tellement tendancieux qu'on devine sans peine d'où provient l'indiscrétion commise et l'information publiée.

En attendant qu'une exacte relation de l'incident soit livrée à la publicité (on peut difficilement s'y soustraire, maintenant), laissez-moi déplorer dans les colonnes du « Nouvelliste » qui a toujours montré dans ces questions beaucoup de tact et de modération, le geste sans doute irréfléchi de pauvres gens qui, n'arrivant pas à assouvir leurs rancunes ou leurs haines personnelles dans leurs propres journaux, s'en vont jeter le discrédit sur nos magistrats dans les gazettes du dehors.

C'est un écœurement.

Que des gens qui n'ont ni notre mentalité, ni notre patriotisme s'abaissent à de semblables procédés, on peut encore le concevoir. Mais que de soi-disant conservateurs manquent à ce point de tenue et de patriotisme, voilà qui dépasse toute mesure.

Le Comité conservateur cantonal va se réunir tout prochainement. Il faut qu'à cette occasion ces tristesses soient discutées. Il y a des mesures qui s'imposent à l'égard de brouillons qui ne poursuivent que discordes et actes de vengeance.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mon entier dévouement.

Un conservateur.

* * *

Version exacte

En quoi consiste donc ce fameux incident que l'on s'est empressé, avec une complaisance intéressée, de communiquer aux journaux du dehors ?

Les cinq membres du Conseil d'Etat étaient réunis pour arrêter définitivement le budget et examiner les nouvelles compressions proposées.

M. le conseiller d'Etat Lorétan avait pris quelques notes qui devaient probablement lui servir de document. La pièce se trouvait sur la table commune, mais à la place occupée par lui.

M. le conseiller d'Etat Escher se serait emparé de cette pièce aussitôt réclamée par M. Lorétan.

Sur le refus de M. Escher de la restituer, des propos assez vifs auraient été échangés, et M. Lorétan se serait approché de M. Escher, pour l'exiger impérieusement et en faisant un geste de volonté. Il n'y eut aucun pugilat.

Sur ce, M. Escher quitta la salle des séances suivi par M. Pitteloud. Les trois autres membres du Conseil d'Etat reprirent ensuite la discussion du projet de budget où elle était restée au moment de l'incident.

CONTHEY - ERDE. — Marché-concours. - Match de reines. — Le vendredi 2 novembre prochain se tiendra, à Erde, à partir de 13 heures, le marché-concours du syndicat d'élevage de la race d'Hérens de Conthey supérieur. Ce syndicat, l'un des plus beaux du canton, exposera plus de 300 têtes de bétail de choix, parmi lesquelles on compte les reines des nombreux alpages de la commune.

Après les opérations du concours, aura lieu un match de reines dans lequel on verra aux prises les meilleures lutteuses de la région.

Les amateurs de reines et tous ceux que les belles passes des renommées lutteuses de la race d'Hérens intéressent passeront à Erde, le 2 novembre, un des plus agréable après-midi

MONTHEY. — Fête de la Toussaint. — Corr. — La « Feuille d'Avis » de Monthey n'ayant pas publié le communiqué ci-dessous, nous nous voyons dans l'obligation de recourir à la bienveillante hospitalité du « Nouvelliste Valaisan » pour renseigner nos sociétaires.

Chorale et Chœur mixte : Mardi, répétition générale pour la Fête de la Toussaint. Dames et messieurs, présence indispensable. — Vendredi : Répétition Chorale. — Dimanche : Brisolée à Choëx. Réunion à 13 h. 30 au local.

Nous ajoutons que le Chœur mixte exécutera à l'Office divin la messe à quatre voix mixtes « Douce mémoire », d'Orlando de Lassus, avec Offertoire du jour par le Chœur d'hommes.

Comme de coutume, la société participera à la cérémonie de l'après-midi sur le cimetière et chantera un « Libera me » de F. Brun et la « Finale de la Passion selon St-Jean », de Bach, les deux productions à quatre voix mixtes.

ST-MAURICE. — Noble Jeu de Cible. — Dimanche 4 novembre prochain aura lieu à l'Eglise paroissiale la messe annuelle pour le repos de l'âme des camarades tireurs décédés.

Que tous les membres et amis se fassent un pieux devoir d'assister à cet office qui débutera à 7 h. 30.

Le Comité.

Notre Service télégraphique et téléphonique

Les incartades de M. Nicole

BERNE, 30 octobre. (Ag.) — La Chancellerie fédérale publie une mise au point au sujet de la correspondance échangée entre le Conseil fédéral et M. Léon Nicole, président du Conseil d'Etat genevois.

Dans sa première lettre, le Conseil fédéral dit notamment que M. Léon Nicole a parlé d'une façon singulière de l'assassinat du roi Alexandre et de M. Barthou et qu'il se serait en outre prononcé sur le plébiscite sarrois en des termes qui ne se concilient pas avec le but que poursuit la Suisse.

Le Conseil fédéral attire l'attention de M. Nicole sur la fâcheuse imprudence qu'il a commise et qui pourrait avoir des suites graves pour le pays tout entier.

Dans sa réponse, le Président du Conseil d'Etat genevois dit qu'il ne s'est pas borné à relever le rapport de M. Max Braun, mais qu'il a ajouté des commentaires personnels. Il ne croit pas avoir dépassé les limites ; il ne connaît, d'ailleurs aucune disposition légale qui interdirait aux gouvernements cantonaux de donner leur appréciation. S'il a émis quelques idées, il estime qu'elles restent dans le cadre du libre examen.

Le Conseil fédéral a donné réponse à cette lettre et a conclu en disant qu'il avait cru mettre M. Nicole en garde contre de telles imprudences et lui rappeler les charges qui incombent aux magistrats mais que dorénavant tout échange de vue devenait stérile, puisqu'il voulait rester l'homme de parti.

Par égard pour lui, le Conseil fédéral avait déclaré que la plus grande discrétion serait observée, mais du moment que M. Nicole avait lui-même livré la chose à des journaux et à des agences qui le tiennent de près, de son côté, il se permettait de livrer au public les réponses adressées.

Le compromis naval

LONDRES, 30 octobre. (Havas). — Au sujet des pourparlers navals, le « Daily Telegraph » écrit : N'ayant pu aboutir à un accord de principe, les parties ont adopté la méthode genevoise consistant à laisser de côté les principes et à laisser aux experts le soin de rechercher un compromis sur les détails. Cet artifice n'a jamais donné de résultats heureux à Genève.

Le « Times » remarque que les conversations en sont encore à un stade complètement flottant et qu'il n'existe rien d'analogue à un accord séparé entre deux quelconques des trois puissances négociatrices.

Les trois puissances ont toutefois été unanimes, constate le « Times » pour convenir que le superdreadnougt reste l'armature essentielle de la puissance navale.

Le « Daily Telegraph » qui cite aussi cette remarque en conclut que par suite « la proposition britannique visant à limiter les navires à des dimensions réduites peut être considérée comme ayant été définitivement écartée ».

Le communisme en action

SOFIA, 30 octobre. (Havas). — Dans le village Starazagora, la police a découvert une organisation communiste ; 56 hommes ont été arrêtés.

† Mort de M. Räber, ancien président du parti conservateur

BERNE, 30 octobre. (Ag.) — On annonce la mort, à la suite d'une attaque, dans sa 62me année, de M. Joseph Räber, directeur du Bureau international de l'Union télégraphique.

M. Räber était originaire de Kussnacht dans le canton de Schwytz. Ses études aux universités de Strasbourg, Munich et Zurich terminées, M. Räber s'établit à Kussnacht en qualité d'avocat. Il fut nommé juge à la cour d'assises en 1898 et député au Grand Conseil en 1900. Il appartint durant 28 ans à ce conseil qu'il présida en 1902. De 1904 à 1916, il fit partie du gouvernement de son canton. Dès 1905 et jusqu'en 1928, il fut membre du Conseil d'administration des C. F. F. ; de 1915 à 1928 député aux Etats ; de 1918 à 1924 juge suppléant au Tribunal fédéral et de 1920 à 1928, président du parti populaire conservateur. Sa nomination comme directeur du Bureau international des télégraphes eut lieu en 1928. Depuis 1926, le défunt était en outre membre de la commission permanente d'arbitrage prévue par le traité conclu entre la Suisse et l'Autriche.

Les affaires Stavisky

PARIS, 30 octobre. (Havas). — La Commission d'enquête sur les affaires Stavisky a entendu l'accusé Dubarry qui proteste d'être retenu en prison depuis 9 mois. Il conclut en disant que ses relations avec Stavisky ne lui ont été d'aucun profit et que cette affaire lui a porté un coup moral duquel il ne se remettra jamais.

Les sentences de mort

MADRID, 30 octobre. (Havas). — Le Conseil de Cabinet soumettra au Tribunal suprême quatre sentences de mort qui lui ont été présentées.

... et arrestations

LEFEROL, 30 octobre, Espagne. (Havas). — A la suite du mouvement révolutionnaire, on a procédé à 82 arrestations. Une quantité de bombes, de détonateurs et de munitions ont été saisis.

L'assemblée du lait

ZURICH, 30 octobre. (Ag.) — Vendredi a eu lieu à Zurich, sous la présidence de M. A. Peter, la 13me assemblée de la Société suisse du lait. Il a relevé l'activité particulièrement féconde de la Société et le succès de la vente des produits. Les délégués ont entendu une conférence de M. Dugeli, sur le but que poursuit la société et un exposé de M. Käppeli, directeur, dont la bienveillance à l'égard de la société est bien connue.

Démenti

BELGRADE, 30 octobre. — L'Agence Avala communique ce qui suit : Nous sommes autorisés à déclarer que M. Yewtisch, ministre yougoslave des affaires étrangères, n'a pas reçu le rédacteur du « Volkischer Beobachter » ni ne lui a fait de déclarations. L'affaire qui a été annoncée dans plusieurs journaux a été lancée dans une intention tendancieuse.

Drame de la contrebande

DOMODOSSOLA, 30 octobre. (Ag.) — Une rencontre s'est produite entre les gardes-frontières et des contrebandiers à Prato del Marco, dans le val Vigezzo. Une patrouille découvrit 4 contrebandiers italiens. Ceux-ci s'étant enfuis, les gardes les poursuivirent. Un des contrebandiers fut blessé mortellement par un coup de revolver d'un des gardes. La victime est un nommé Camillo Frampoli, 21 ans. Il aurait été tué par méprise.

Le testament de M. Barthou

PARIS, 30 octobre. (Havas). — M. Louis Barthou, par testament, a institué l'Académie française pour sa légataire universelle, sous réserve de quelques legs particuliers.

Lucerne veut construire un nouveau pont

LUCERNE, 30 octobre. (Ag.) — Le Conseil communal a examiné le projet de construction d'un nouveau pont de 26 mètres de largeur, avec un trottoir donnant sur le lac et l'autre sur la Reuss. Le Conseil a renvoyé la discussion à la prochaine séance.

Le typhon

SAIGON, 30 octobre. (Havas). — Le typhon qui s'est abattu ces jours passés sur le nord de la Chine a causé d'importants dégâts ; les récoltes ont particulièrement souffert. Quant aux victimes, on n'en connaît pas exactement le nombre.

Le Procès des „Protocoles de Sion"

BERNE, 30 octobre. — L'audition des témoins a continué durant toute la journée de mardi, la plupart d'origine russe.

Tous affirment que les « Protocoles » ne sont pas seulement une falsification des procès-verbaux de Bâle, mais une falsification du peuple juif, de toute sa vie et de son histoire depuis 3000 ans. Le procès de Berne n'est pas seulement le procès de la Communauté israélite suisse contre M. Théodore Fischer et consorts, c'est le procès des Juifs du monde entier contre ses détracteurs. Les 16 millions de juifs du monde entier sont salis, blessés dans leurs sentiments et leur honneur et un jour viendra où l'on s'étonnera que de telles inventions calomnieuses aient pu trouver créance.

Le Dr David Farbstein, conseiller national de Zurich, a fait une critique du livre de Herzl : « L'Etat juif ». Il a assisté à toutes les séances du Congrès sioniste de Bâle » et est convaincu qu'il n'existe pas de « protocoles » en dehors des procès-verbaux officiels. Les hommes qui participèrent au congrès, dit-il, n'étaient pas des faibles d'esprit et ils n'ont donc pu envisager les buts qui leur sont prêtés par les « protocoles ».

M. Théodor Tobler, directeur de la Fabrique de chocolats Tobler à Berne, est invité à dire les rapports pouvant exister entre la franc-maçonnerie, le mouvement sioniste et les « protocoles » Le témoin membre de la loge « Bonne Espérance », où il occupe le rang suprême (33me degré), dit que les francs-maçons n'ont aucun rapport avec les sionistes. Il indique brièvement les buts de la franc-maçonnerie. Les loges ont aussi des juifs comme membres, mais peu. Chaque loge est autonome dans son pays d'origine. La Ligue internationale des francs-maçons a pour but le rapprochement des peuples. La franc-maçonnerie suisse poursuit des buts philosophiques et sociaux, mais non des buts politiques ou religieux.

L'audience est levée.

Le docteur Ursprung, défenseur des inculpés, Alber et Meyer assiste pour la première fois aux débats. On entend M. Bodenheimer, avocat sioniste, 69 ans, habitant Amsterdam, et qui fut membre du 1er Congrès de Bâle en 1897. Il déclare que le mouvement sioniste fut créé en vue d'établir en Palestine un foyer national juif.

M. Waelti est ensuite interrogé sur la franc-maçonnerie, le témoin donne lecture d'un rapport dans lequel il affirme qu'il n'existe aucune relation entre la franc-maçonnerie et les sionistes.

Ensuite est interrogé un nommé Hans Sieber, né en 1868. Lorsque le président lui demande s'il est juif, il répond : « Vous n'avez qu'à regarder mon nez ». (Hilarité générale). Le même Swatikow est de nouveau entendu ; il confirme l'authenticité de plusieurs documents. D'autres témoins parlent dans le même sens. M. Alfred Sender admet, lui, l'authenticité du protocole.

LES SPORTS

Nos équipes nationales pour rencontrer la Hollande et le Luxembourg

La C. T. de l'A. S. F. A. vient de constituer comme suit les équipes qui rencontreront la Hollande le 4 novembre à Berne et le Luxembourg au Luxembourg.

Equipe A : Séchehaye (Lausanne-Sports) ; Minelli et Walter Weiler (Grasshoppers) ; Hufschmied (F. C. Bâle), Jaccard (Montreux), Lœrtscher (Servette) ; von Kaenel (Bienne), Spagnoli (Lausanne-Sports) ; Kielholz (Servette), Jaggi (Lausanne-Sports), Jaeck (F. C. Bâle).

Equipe B : Schlegel (Young-Fellows) ; Gobet (F. C. Berne), Buhler (F. C. Lucerne) ; Greiner (F. C. Bâle), Wenger (Locarno), Frick (F. C. Lucerne) ; Stelzer et Ch. Lehmann (Lausanne - Sports), Frigerio (Young Fellows), P. Aebi (Derendingen), G. Aebi (Servette).

On remarquera non sans plaisir dans l'équipe A la présence de Spagnoli et dans la B, celle de Wenger, l'ancien centre-demi sédunois.

BIBLIOGRAPHIE

La Rose de Noël, Saynète enfantine de Noël. Musique de Carlo Boller, texte et mise en scène de Renée Dubois. Edition Fœtisch, Lausanne.

Enfin une saynète enfantine délivrée des banalités habituelles : des sapins, des Chalandes, des cheminées ! Une histoire fraîche, parée de fleurs, d'une crèche, et qui nous conte comment la frêle rose de décembre est devenue la Rose de Noël. Le tout entrecoupé de chansons variées et délicieusement expressives.

A mentionner l'heureuse intervention d'un récitant qui se charge des passages dans lesquels la mémoire des petits pourrait faire défaut. Des bambins peuvent donc jouer la « Rose de Noël », et l'on ne manquera pas d'apprécier la douce poésie qui se dégage de cette saynète écrite vraiment pour nos enfants.

†

Monsieur **Maurice MARET** et famille, à Evionnaz, Paris, Montauban et Yèvre-la-Ville - la Bâtiaz ; Madame **GUGELMANN** et famille, à Genève et Lugano ; Famille **Pierre MARET,** à Bagnes et Martigny ; Famille **Emile MARET,** à Bagnes ; Famille **Louis MARET,** à Bagnes et Paris ; Famille **Fabien MARET,** à Monthey et Sion ;

ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Eugénie Maret

tertiaire

leur chère sœur, tante et grand'tante, décédée à Evionnaz le 29 octobre, dans sa 79me année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Evionnaz jeudi le 1er novembre, à 10 h. 45.

P. P. E.

†

Monsieur et Madame **Emile ABBET-KRIEGER** et leurs enfants à Martigny-Bourg ; Monsieur et Madame **Joseph ABBET-DARBELLAY** et leurs enfants, à Orsières ; Madame et Monsieur **Henri CARRON-ABBET** et leurs enfants, à Fully ; Monsieur et Madame **Alfred ABBET-JORIS** et leurs enfants, à Orsières ; Madame et Monsieur **Jules CARRON-ABBET** et leurs enfants, à Fully ; Monsieur et Madame **Pierre ABBET-GIROUD** et leurs enfants, à Chemin ; Madame et Monsieur **Léonce BENDER-ABBET** et leurs enfants, à Fully ; Mademoiselle **Philomène PUIPPE,** à Chemin, ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur AUGUSTE ABBET

leur père, beau-père, beau-frère, cousin et parent, enlevé à leur tendre affection dans sa 86me année, après avoir reçu tous les secours de notre Ste-Religion.

L'ensevelissement aura lieu à Fully le jeudi 1er novembre, à 9 h. 15.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Spa ou chelis?

..oui, mais servis avec l'exquise sauce Lenzbourg

Hero-Sugo

¼ boîte (4 portions) ..... -.65
½ boîte (8 portions) 1.10

JOSEPH MARTIN

AVOCAT — NOTAIRE

transférera son étude, dès le 1er Novembre prochain, à son nouveau domicile, Avenue de la Gare, IMMEUBLE de la CONSOMMATION, 2me étage

MONTHEY

Téléphone : 60.22 Chèques post. : II c 183

Consultations :

St-Maurice (Hôtel des Alpes) : Tous les mardis de 14 h. à 17 h.
Vouvry (Immeuble Ducrey) : Tous les jeudis de 18 h. à 20 h.

GRAISSE ALIMENTAIRE

PALMINA

AVEC 15% DE BEURRE

P 40-0265 SF HUILERIES SAIS, ZURICH

Conthey-Erde - Vendredi 2 novembre, dès 13 h.

Marché - Concours

Match de reines

Le Bureau de la Loterie Pro-Sion cherche pour son service de distribution un bon

Chauffeur

expérimenté, sérieux et de bonne conduite. Sera logé et nourri. Adresser offres par écrit avec références à Case postale 9798, Sion.

Semaine Suisse

Favorisez l'industrie nationale

A notre rayon de

MOUCHOIRS

Sur table spéciale, nous vous offrons de nombreux lots de mouchoirs à des prix particulièrement bas. Ce sont de bonnes marchandises suisses de toute première qualité.

Mouchoirs pour enfants, blancs, avec bord coquille couleur, la ½ dz. **-.75**

Mouchoirs pour garçons, blancs, avec bord couleur, la ½ dz. **-.95**

Mouchoirs en beau tissu blanc pour dames, gr. 40×40 cm. la ½ dz. **1.25**

Mouchoirs pour Messieurs, en blanc, fileté blanc, grandeur 41× 41 cm., la ½ dz. **1.25**

Mouchoirs pour Messieurs, macco blanc, grandeur 44×44 cm., la ½ dz. **1.45**

Mouchoirs pour Dames, en blanc, genre batiste, avec ourlets à jour, grandeur 37×37 cm., la ½ dz. **1.45**

Mouchoirs pour Dames, tout couleur, avec bord ajouré, gr. 28×29 cm., assortie en 6 couleurs, la ½ dz. **1.75**

Mouchoirs pour Dames, en macco blanc, bord coul., filet satin, avec jour fil tiré main la ½ dz. **1.95**

Mouchoirs pour Messieurs, toutes couleurs, très bons dessins, 48×48 cm., la boîte fantaisie de 6 pièces **3.90**

SPHINX SA - Martigny

PERMANENTE

Pour Fr. **12.**— vous aurez une permanente durable au Salon de coiffure

Chabot-Bianchi - Bex

Place du Marché. Rendez-vous par téléphone au 52.45

Abonnez-vous au „NOUVELLISTE"

Depuis 1806 DV Chicorée

Depuis 1806 les bonnes ménagères savent qu'il n'est pas de bon café sans chicorée „DV"

Pour 35 Centimes 10 personnes mangent

une soupe délicieuse, de goût parfait. - Comment celà est-il possible? Bien simple: achetez le nouveau

Potage Lyonnais Knorr

Une saucisse suffit pour 10 assiettes de soupe et ne coûte que 35 Centimes. D'une composition particulièrement heureuse, ce potage est d'une finesse de goût encore jamais atteinte!

A votre prochain passage chez l'épicier, n'oubliez pas de demander un

---

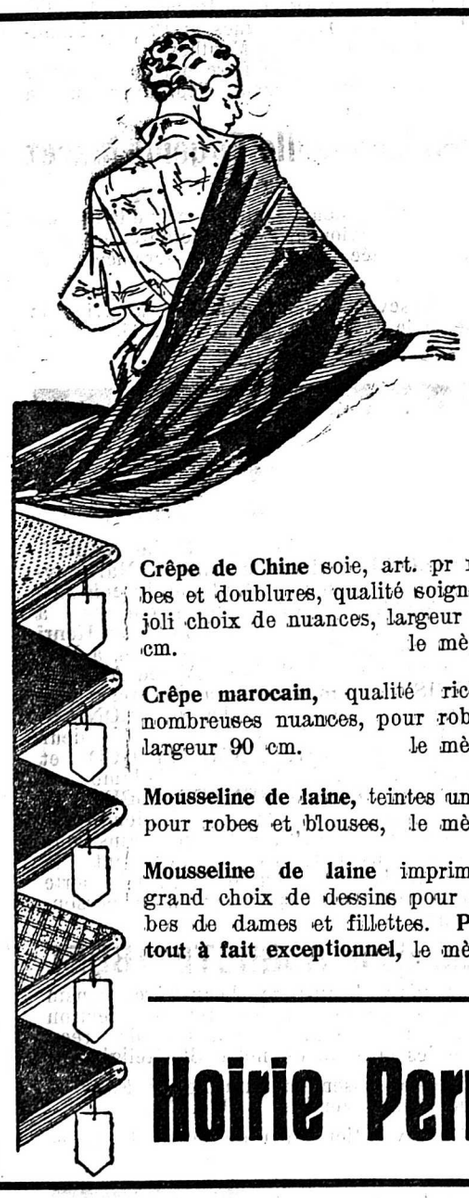

ÇA ce sont de beaux TISSUS

à des prix avantageux

SOIERIES - LAINAGES

Crêpe de Chine soie, art. pr robes et doublures, qualité soignée, joli choix de nuances, largeur 85 cm. le mètre **1.50**

Crêpe marocain, qualité riche, nombreuses nuances, pour robes, largeur 90 cm. le mètre **1.95**

Mousseline de laine, teintes unies pour robes et blouses, le mètre **1.50**

Mousseline de laine imprimée, grand choix de dessins pour robes de dames et fillettes. **Prix tout à fait exceptionnel,** le mètre **1.95**

Lainage chevron, pour manteaux existe en bleu et brun, larg. 140 cm., le mètre **6.50**

Beau lainage fantaisie pour manteaux, largeur 140 cm., le mètre **10.90** **8.90**

Lainage angora, joli article pour robes, différentes teintes, largeur 95 cm., le mètre **6.90** **4.90**

Popeline, très belle qualité, noire et marine, pour robes, largeur 140 cm., le mètre **4.90**

Drap mi-laine, noir et marine, larg. 140, le mètre depuis **4.90**

Hoirie Pernollet S. A., Monthey

A vendre environ une dizaine de toises de

fumier

A la même adresse, toujours grand choix de

vaches et génisses

portantes pour novembre et décembre, ainsi que pour la boucherie

S'adresser à Th. Pitteloud, Conthey-Place. Tél. 37.22.

Pour cause de départ, à vendre

HOTEL

dans station touristique du Bas-Valais, alt. 1380 m comprend bâtiment principal 35 chambres et annexes, 8000 m2 de prés et forêts, le tout cédé pour fr. 42.000.—.

Ecrire au Nouvelliste sous O. 579.

Jeune FILLE

cherche place de **sommelière** ou de **femme de chambre.** Certificats à disposition S'adr. à Mlle Anna Marclay, pension Jordan, à Choëx.

Un bon moment !...

Le cercle de la famille
Est maintenant au complet
Devisant sous la charmille
Il prend là son
„ Diablerets ".

Jeune FILLE

21 ans, présentant bien, cherche place pour le service du café et évt. aider au ménage

S'adresser au Nouvelliste sous N. 578

FROMAGE

Tilsit gras (occasion) fr. 1.40 le kg. Rembours colis 8 kg. Müdespacher - Bosshard, Josefstrasse 22 Zurich.

Belles NOIX

(saines), fr 0.57 le kg Châtaignes 1re qualité garanties conservables, fr. 0.25 le kg plus port. Ed. Andreazzi, N. 82, Dongio (Tessin).

Imprimerie Rhodanique

---

1 mobilier complet

(à l'état de neuf)

1 grand lit 2 pl. av. literie soignée, 1 table de nuit, 1 lavabo et glace, 1 commode ou armoire, 1 table avec tapis moquette, 1 divan, chaises, 1 table de cuisine, tabourets, et un **beau potager** à bois (détaillé).

Emb. exp. fco.

R. Fessler, Av. France, 5, Lausanne. Tél. 31.781.

PLAIES

Baume St-Jacques de C. Trautmann, pharmacien, Bâle. Prix 1 fr. 75. Contre les **ulcérations, brûlures, hémorroïdes, affections de la peau, varices, engelures, piqûres, dartres, jambes ouvertes, coups de soleil, eczéma.** Ttes pharmacies.

Dépôt général: **Pharmacie St.-Jacques, Bâle**

LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales à Neuchâtel

Assurance contre l'**incendie** des **bâtiments**
Assurance contre l'**incendie** du **mobilier**
Assurance contre le **vol** par effraction
Assurance contre le **bris des glaces**

Agent général

Th. LONG - BEX

Téléphone 50.20

Agents dans toutes les localités importantes

Madame, achetez votre manteau

payable Fr. 10.— par mois

et un minime acompte à l'achat.

Jolis manteaux avec cols fourrure véritable, depuis Fr. 50.—
Modèles très chics . . . . . de Fr. 80.— à 120.—

Envoi à choix, sans frais et discrètement, sans adresse d'expéditeurs. Ecrivez en toute confiance aux Grands Magasins Mandowsky, La Chaux-de-Fonds.

Imprimerie Rhodanique — St-Maurice